

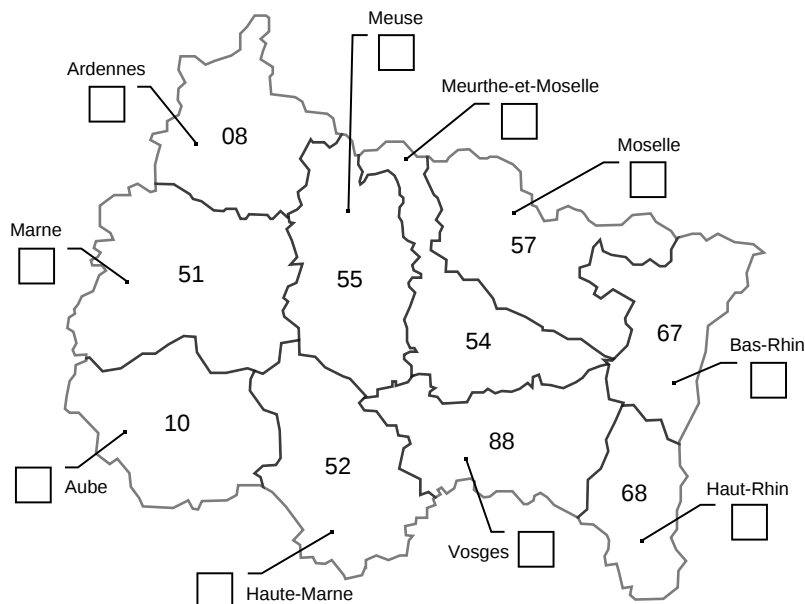
Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

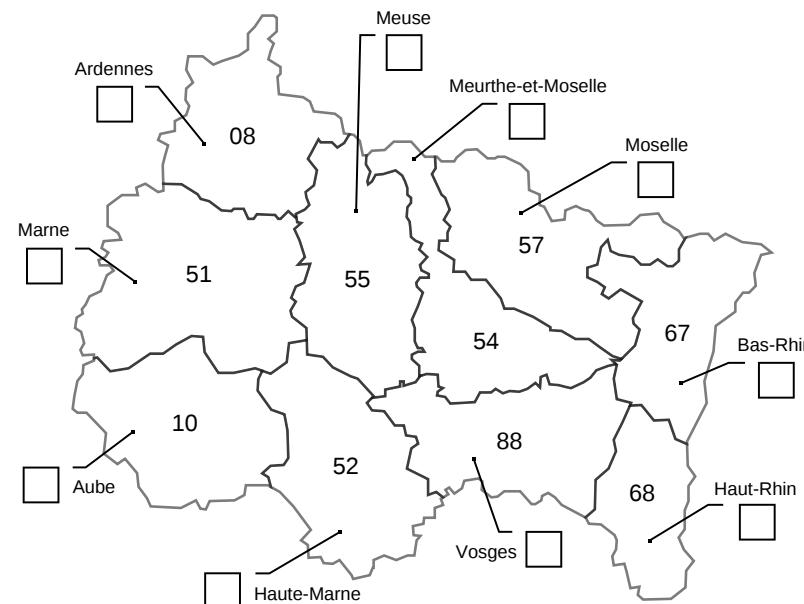
Polluant: Ozone O₃ - Type: Estival

Communiqué du: 16/07/2026 à 10:33

Pour le mardi 14 juillet 2026



Pour le mercredi 15 juillet 2026



Procédures préfectorales

Aucune

Information et recommandations

Alerte et niveau d'alerte:

- 1 1er jour de procédure d'alerte
- 2 2ème et 3ème jour de procédure d'alerte
- 3 à partir du 4ème jour de procédure d'alerte

Levée de procédure

Procédure passée

Description épisode

les conditions météorologiques estivales associées à un fort ensoleillement et des températures élevées ont conduit à une augmentation des concentrations en ozone sur la région. Les critères d'exposition en surface et population ont été atteints sur modélisation pour le seuil d'information et de recommandation (180 µg/m³) sur le département de la Meurthe-et-Moselle. Cet épisode de type « Estival » lié à l'ozone, d'origine secondaire, formé notamment à partir de composés organiques volatils (COV) et d'oxydes d'azote, provient de la combinaison d'activités humaines (trafic routier, industries, résidentiel,...) et d'un fort rayonnement solaire associé à des températures élevées.

Evolution et tendance

Pour le mercredi 15 juillet, le passage de perturbations (vents et orages parfois accompagnés de pluies) devrait limiter la production d'ozone sur le territoire.